

La formation s'adresse aux personnes confrontées à la question des discriminations sexuelles dans leur pratique professionnelle ou politique, ainsi qu'à toute personne intéressée par les questions de genre et d'égalité entre les sexes.

Elle s'inscrit dans une approche interdisciplinaire et est conçue en fonction de

trois objectifs principaux :

apporter des données souvent mal connues concernant
les discriminations sociales à l'égard des femmes;

fournir des instruments pour comprendre les mécanismes de la reproduction
des inégalités et des stéréotypes liés au sexe;

nourrir la réflexion sur les changements sociaux et sur les stratégies
pour instaurer l'égalité dans les faits.

Lieu de la formation :

Uni Mail
40, Bd du Pont-d'Arve,
Genève

Salle M2140 (2^e étage)

finances d'inscription :

CHF 350.- / module

programme et informations :

www.unige.ch/etudes-genre/formation-continue

Certificat de formation continue

Etudes genre

Aspects sociaux et culturels du féminin et du masculin

Cycle 2010 - 2013

Module 3

Travail salarié et emploi

9 et 10 juin 2011



**UNIVERSITÉ
DE GENÈVE**

Jeudi 9 juin

Salle M 2140

9h – 10h30

Carrières médicales : les mécanismes producteurs d'inégalités entre les femmes et les hommes

MAGDALENA ROSENDE, Dr es sciences sociales, Responsable de recherche, Université de Lausanne

pause café

10h50 – 12h20

Retour sur l'histoire du travail des femmes (1800-1940)

DELPHINE GARDEY, historienne, professeure et directrice de l'Institut d'études genre de l'Université de Genève

pause repas

13h30 – 15h

L'emploi des femmes entre mythe et réalité : l'exemple du temps partiel

TANIA ANGELOFF, sociologue, enseignante et chercheure, Université Paris-Dauphine & Université de Genève

pause

15h20 – 16h50

L'orientation, un instrument du genre et des rapports sociaux de sexe

FRANÇOISE VOUILLOT, maîtresse de conférences en psychologie, Directrice-adjointe de l'INETOP/CNAM

Vendredi 10 juin

Salle M 2140

9h – 10h30

Inégalités dans le monde du travail : un panorama de la situation en Suisse

RACHEL VUAGNIAUX, assistante en études genre, doctorante en géographie, Université de Genève

pause café

10h50 – 12h20

Le harcèlement sexuel au travail : une réalité qui dérange

VÉRONIQUE DUCRET, psychologue sociale, cheffe de projet au deuxième Observatoire

apéro-bufferet

13h30 – 15h

Les ambiguïtés de la mixité au travail: le nouvel habit de la ségrégation sexuelle ?

SABINE FORTINO, maître de conférences en sociologie à l'Université Paris Ouest Nanterre La Défense, chercheure au laboratoire CRESPPA-GTM du CNRS

pause

15h20 – 16h50

Carrières de femmes : L'Université, un monde professionnel comme les autres ?

FARINAZ FASSA, sociologue, professeure titulaire, Université de Lausanne

Module 3 – Travail salarié et emploi

9 et 10 juin 2011

Résumés des interventions

Carrières médicales : les mécanismes producteurs d'inégalités entre les femmes et les hommes

MAGDALENA ROSENDE

La présentation aborde la division du travail au sein de la profession médicale en Suisse du point de vue de la répartition sexuée des médecins dans les spécialités et les types de carrière. S'appuyant sur l'analyse de parcours de spécialisation de médecins des deux sexes, elle mettra en évidence les mécanismes qui contribuent à la segmentation interne de la médecine et à la recomposition des inégalités de sexe. Une attention particulière sera accordée à la profession médicale, à l'organisation de la spécialisation, aux normes professionnelles et aux modèles de carrière.

Retour sur l'histoire du travail des femmes (1800-1940)

DELPHINE GARDEY

Cette intervention aura vocation à revenir sur certains acquis et apports de l'histoire du travail des femmes : rendre visible les femmes comme actrices de l'histoire économique et sociale ; redéfinir les frontières de ce qui compte comme travail ; diversifier et enrichir la nature du récit historique et les modalités d'interprétation des économies et sociétés européennes. A partir de quelques exemples précis, elle mettra en évidence l'intérêt de l'histoire du travail des femmes pour penser des questions d'hier et d'aujourd'hui.

L'emploi des femmes entre mythe et réalité : l'exemple du temps partiel

TANIA ANGELOFF

A l'heure où l'on continue de parler du "temps choisi" de manière abstraite, si le travail à temps partiel n'a pas bonne presse c'est qu'il renvoie à une réalité très éloignée des discours enchantés en France, plus pragmatiques en Suisse. A l'ombre du droit à l'emploi - pour les femmes comme pour les hommes - et de la réalité statistique de ces trente dernières années, le temps partiel vient régulièrement remettre en question ces droits. En centrant l'analyse sur le cas français, tout en privilégiant en regard la situation du temps partiel en Suisse, on s'attachera à déconstruire le mythe de l'emploi féminin auquel renvoie le temps partiel. En effet, la réalité contredit les discours politiques et toutes les campagnes en faveur du temps partiel car, de manière silencieuse, ces politiques visent les catégories les plus vulnérables sur le marché du travail : les femmes, les jeunes, les étrangères - plus encore que les étrangers - les moins qualifié-e-s. Chiffres à l'appui, il s'agira de mettre au jour les enjeux du temps partiel et les processus sociaux et professionnels qu'il recouvre pour expliquer pourquoi et comment il perdure. Au-delà de l'exemple français, c'est l'ensemble

du marché du travail européen, pour ne pas dire mondial, qui sera interrogé, à l'heure où la Suisse a, plus que jamais, ses fervents défenseurs du temps partiel... au féminin.

L'orientation, un instrument du genre et des rapports sociaux de sexe

FRANÇOISE VOUILLOT

Depuis les années 80, on se préoccupe du déficit des filles dans les formations scientifiques post-bac (CPGE, grandes écoles scientifiques et techniques, filières maths-physique à l'université...) et par conséquent de celui des femmes dans les professions correspondant à ces filières notamment dans le domaine de la recherche et des carrières d'ingénieurs. Si ce constat est vrai, il ne reflète cependant qu'une partie de la réalité qui concerne autant les garçons que les filles à savoir la division sexuée des savoirs et des compétences qui réserve aux garçons les domaines des techniques et des sciences et aux filles les domaines du littéraire, du social, du soin. La faible présence des filles dans les professions scientifiques et techniques est le pendant de la quasi absence des garçons dans les professions du soin, de la petite enfance, du social, de l'éducation... On peut expliquer cet état de fait par à la fois par les conceptions politiques de l'orientation qui ont longtemps fonctionné selon des systèmes de normes relatives aux rôles des femmes et des hommes dans la société mais également par les conduites d'orientation produites par les filles et les garçons eux-mêmes assujettis à ces normes. L'orientation est à la fois un « souci politique » et un « souci de soi ». Ces deux facettes sont liées, à la fois actrices et soumises aux normes de sexe. C'est ce système de normes de féminité/masculinité (le genre) qui pilote les choix d'orientation des filles *comme* des garçons et qui agit également sur les pratiques pédagogiques des enseignants-es et des praticiens-nes de l'orientation. Ce qu'il faut, c'est mettre en œuvre une politique de formation des acteurs et actrices du système éducatif à ces questions, et vouloir avec force au plus haut niveau politique que les choses changent, c'est-à-dire que les choix de formation et de profession n'aient plus rien à voir avec la catégorie de sexe des personnes.

Inégalités dans le monde du travail : un panorama de la situation en Suisse

RACHEL VUAGNIAUX

Dans cette présentation, nous aborderons, au travers de quelques statistiques, diverses facettes des inégalités entre les femmes et les hommes dans le monde du travail. De la répartition du travail domestique à celle des postes à responsabilité en passant par la non-mixité des professions et le temps partiel, différentes ségrégations et discriminations seront mises en évidence. Nous verrons que les mécanismes d'exclusion et de précarisation sont aussi genrés et qu'une conception androcentrée du travailleur actif à plein temps tout au long de sa vie ne permet pas de saisir les réalités du travail des femmes.

Le harcèlement sexuel au travail : une réalité qui dérange

VÉRONIQUE DUCRET

Le harcèlement sexuel au travail est défini dans la loi fédérale sur l'égalité entre femmes et hommes seulement depuis 1996. Il s'agit d'un comportement discriminatoire qui porte atteinte à la dignité. Jusque là, il existait néanmoins certaines dispositions qui, bien qu'elles ne soient pas adaptées aux nécessités des personnes qui avaient à se plaindre de harcèlement sexuel, pouvaient dans certains cas être utilisées pour engager une action judiciaire. Aujourd'hui, le harcèlement sexuel est clairement interdit par la loi. Pourtant peu

de plaintes parviennent devant les tribunaux, alors que la dernière enquête suisse (2008) montre que 28% des femmes et 10% des hommes ont subi du harcèlement sexuel au travail. Quels sont les obstacles qui empêchent les personnes, et plus particulièrement les femmes de se plaindre ?

Les ambiguïtés de la mixité au travail : le nouvel habit de la ségrégation sexuelle ?

SABINE FORTINO

Le mouvement de féminisation de la population active est un des éléments qui ont changé de façon radicale le monde du travail en France, comme dans nombre de pays dans le monde. Si la féminisation du salariat s'est largement traduite par un renforcement de la structuration sexuée des emplois, la mixité est néanmoins avérée dans un grand nombre de métiers. Les exploitantes agricoles, les conductrices de bus et de poids lourds, les femmes agents de sécurité, les surveillantes de maison d'arrêt masculine, les femmes policiers, les ingénieures, les magistrates, les chirurgiennes, les femmes architectes... existent bel et bien désormais. Symétriquement, les hommes ont investi des fonctions dont parfois, la dénomination au masculin n'est pas encore « inventée » (sage-femme, assistante sociale...) et d'autres encore qui, il y a peu, étaient considérées comme de véritables ghettos féminins d'activité (instituteur en école maternelle, aide-soignant, éducateur jeunes enfants, caissier et vendeur en grandes surfaces, agent d'accueil...). Pourtant, sur les nouvelles terres de la mixité, se redéployent des logiques sexuées de partage du travail qui empêchent une véritable inversion du genre.

Carrières de femmes : L'université, un monde professionnel comme les autres ?

FARINAZ FASSA

Les deux recherches menées récemment à propos des carrières des femmes dans les professions supérieures (le monde académique lausannois et l'administration publique vaudoise) montrent que dans les deux cas les normes professionnelles fonctionnent comme des freins à l'avancement des carrières féminines. Et pourtant ces deux mondes ont des spécificités et justifient différemment la rareté artificiellement créée au sommet des hiérarchies professionnelles en ce qui concerne les femmes. Mon intervention montrera en quoi l'université, en tant que monde professionnel, se distingue ou ressemble au monde de l'administration publique et mettra l'accent sur la façon dont les normes de ces mondes professionnels contribuent à construire des difficultés particulières pour les carrières féminines. Elle traitera aussi des manières dont ces deux groupes de professionnelles vivent et répondent à ces exclusions de fait. Les données mobilisées sont les enquêtes statistiques menées dans ces deux mondes (N=1023 pour l'université et N=1050 pour l'administration publique) et les entretiens (individuels ou collectifs) effectués (N=61).



**UNIVERSITÉ
DE GENÈVE**